

RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION 2020 / 2021

A retourner accompagnée de votre règlement et certificat médical à :
Mme S. BOESCH 12, A2 rue A. Theuriet – 92340 BOURG LA REINE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PRATIQUE

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ - _ -

Possédez-vous un passeport sportif de judo ? OUI NON

Pour les enfants : école fréquentée : _____

Attention les informations ci dessous nous servirons à vous faire parvenir toute la correspondance concernant vous ou votre enfant, à vous prévenir en cas d'accident ou en cas d'annulation de cours.

Je soussigné(e) (pour un majeur passer à l'adresse)

NOM du représentant légal : _____

Adresse : _____

Code Postal : / / / / / **Ville :** _____

Adresse E.mail : _____

Numéro de sécurité sociale : _____ **Mutuelle :** _____

Père Mère Adhérent majeur

☎ domicile : _____ ☎ domicile : _____ ☎ domicile : _____

☎ travail : _____ ☎ travail : _____ ☎ travail : _____

☎ portable : _____ ☎ portable : _____ ☎ portable : _____

1°) Accepte que mon enfant ci-dessus nommé(e) fasse partie de l'association Judo Club de SCEAUX

2°) Suis informé(e) que les parents sont tenus de s'assurer, de la présence du professeur avant le début de chaque cours en accompagnant leur enfant, et de la bonne tenue de ce dernier dans le vestiaire, et que le club décline toute responsabilité en dehors de la salle où il pratique, et des heures de cours de judo de l'enfant.

3°) Note qu'aucun remboursement de cotisation ne sera fait, quelle que soit la raison du désistement ou de l'abandon de l'activité.

4°) Autorise les dirigeants et entraîneurs responsables de cette association à faire transporter à l'hôpital et à faire pratiquer toute intervention médicale ou chirurgicale d'urgence rendue nécessaire par l'état éventuel de mon enfant (à rayer en cas de refus).

Signalez ci dessous si vous souffrez vous ou votre enfant, d'allergies ou d'intolérances médicamenteuses,

5°) J'autorise la parution de ma photo ou de celle de mon enfant sur le site du club ou les panneaux d'affichage du dojo (à rayer en cas de refus)

Date et signature du représentant légal ou de l'adhérent majeur :

COURS SOUHAITE (inscrivez dans les cases ci-dessous le code du cours choisi dans le tableau au verso)

Code(s) du (des) cours que vous désirez fréquenter : [] [] [] [] [] []

REGLEMENT (par chèque libellé à l'ordre du Judo Club de Sceaux, suivant tableau joint)

Promotion Judo Jujitsu au Féminin pour débutante (pas de réduction famille) = 160 €

Tarif étudiants post bac 1 ou 2 séances/semaine (pas de réduction autre) = 220 €

Coût de la cotisation pour la saison 2020 -2021 = _____ €

Réduction de 7.5 % sur chacune des cotisations à partir de 2 inscrits dans une même famille* = _____ €

Réduction de 10 % sur chacune des cotisations à partir de 3 inscrits dans une même famille* = _____ €

Réduction de 12.5% sur chacune des cotisations à partir de 4 inscrits dans une même famille* = _____ €

Réduction de 20% pour une ceinture noire (photocopie du passeport) = _____ €

Acompte à déduire en cas de pré-inscriptions : = _____ €

* : frère – sœur – parents – enfants (déduction sur cotisation sans licence)

Coupons/ pass92/ANCV = _____ €

Mode de paiement : Chèque Espèce **TOTAL à REGLER** = _____ €

PLANNING DES COURS

Centre : Dojo du gymnase du centre : 29 rue des Imbergères à Sceaux
Clos : Dojo des Clos St Marcel : 20, rue des Clos Saint Marcel à Sceaux

DOJOS	CENTRE	CENTRE	CLOS	PRIX en € *
NIVEAUX	LUNDI	MERCREDI	JEUDI	
Débutants 7-8-9 ans 2 ^{ème} et 3 ^{ème} année 6-7-8 ans			17h à 18h Code 05	168 € (au lieu de 210) + 40 € (licence obligatoire)
Débutants 5-6ans		14h30 à 15h30 code 01		168 € (au lieu de 210) + 40 € (licence obligatoire)
2 ^{ème} et 3 ^{ème} année 6-7 ans		15h30 à 16h30 code 02		168 € (au lieu de 210) + 40 € (licence obligatoire)
Tous niveaux 7/10 ans		16h30 à 17h30 code 03		168 € (au lieu de 210) + 40 € (licence obligatoire) 224 € (au lieu de 280) + 40 € (licence obligatoire) (2 cours)
Confirmés 8/11 ans	17h à 18h code 04			168 € (au lieu de 210) + 40 € (licence obligatoire) 224 € (au lieu de 280) + 40 € (licence obligatoire) (2 cours)
Tous niveau x 10/13 ans	18h à 19h30 code 06		18h à 19h30 code 07	188 € (au lieu de 235) + 40 € (licence obligatoire) (1 cours 1h30) 232 € (au lieu de 290) + 40 € (licence obligatoire) (2 cours)
Adultes 14 ans et plus	19h30 à 21h30 code 08		19h30 à 21h30 code 09	220 € (au lieu de 275) + 40 € (licence obligatoire) (1 cours) 272 € (au lieu de 340) + 40 € (licence obligatoire) (2 cours)

* : le prix de la licence et du passeport est intégralement reversé à la Fédération de Judo

Tarif spécial "féminines débutantes" : 120 +40 € Tarif spécial "étudiant post-bac": 180+40 €

Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

CERTIFICAT MEDICAL (obligatoire sans celui-ci aucune inscription ne sera prise en compte)

Ce certificat est à faire rédiger par votre médecin traitant en double exemplaire et à remettre avec la fiche d'inscription. Il spécifiera la non-contre-indication à la pratique du judo en compétition et à la course à pied (même pour les non-combattants).

Sur le passeport sportif, n'oubliez pas de faire apposer le cachet de votre médecin et sa signature, à l'endroit prévu à cet effet, date impérative sans rature, en regard du timbre de licence de la saison en cours en y ajoutant « en compétition ».

EQUIPEMENT DE JUDO

Chaque pratiquant devra se présenter au cours avec une **tenue propre marquée à son nom**. La tenue comprend un judogi (kimono de judo) complet : veste et pantalon (taille élastique pour les enfants) ainsi qu'une ceinture à la couleur du grade obtenu. Un débutant est ceinture blanche. Elle comprend aussi une paire de tongs ou chaussons utilisés uniquement pour se rendre du vestiaire au dojo (salle de judo).

Les filles doivent porter un tee-shirt blanc sous la veste du judogi. Les cheveux longs doivent être attachés par un **élastique** (barrettes dures interdites). Le port de montre ou bijoux est interdit. Les ongles doivent être coupés court. Vous pourrez demander des conseils au professeur au moment de l'inscription.

TRAITEMENT DES DONNEES (Le Judo Club de Sceaux vous informe :)

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 (art 27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant.

Conformément à nos statuts, les noms, adresses et dates de naissance des adhérents sont communiqués à la Fédération Française de Judo. En revanche, les autres informations (dont le n° de téléphone) sont à usage strictement interne, pour vous prévenir en cas d'accident.